

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Maintenir les compétences du SST pour adopter un comportement adapté et intervenir efficacement face à une situation d'accident, conformément à l'éventuelle évolution des techniques et conduites à tenir.

Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail.

PUBLIC

Toute personne de l'entreprise.

PRÉREQUIS

Être titulaire du certificat SST. Le participant devra pouvoir répondre oralement aux évaluations en langue française.

DURÉE

1 jour (7 heures).

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation conforme au programme et aux documents élaborés par l'INRS, dispensée par un formateur certifié par l'INRS.

Études de cas et mises en situation pour chaque thème abordé (utilisation de mannequins et de défibrillateurs).

Support pédagogique remis à chaque participant.

MÉTHODE ET OUTILS D'ÉVALUATION / SANCTION DE LA FORMATION

Les modalités d'évaluation se font selon le référentiel INRS.

Évaluation formative tout au long de la formation pour valider l'apprentissage au fur et à mesure.

Évaluation certificative en fin de formation permettant la délivrance du Certificat SST par le réseau prévention au candidat. Délivrance d'une attestation de suivi de formation dans le cas d'une évaluation défavorable.

La validité du certificat est d'une durée de 2 ans, sa prolongation est conditionnée par un MAC tous les 24 mois.

PROGRAMME

RÉVISION SUR LES COMPÉTENCES DU SST EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE

(Compétences C6 à C8)

- Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- La mise en œuvre des compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- L'information des personnes désignées dans le plan de prévention de(s) la situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

RÉVISION DES GESTES D'URGENCE

(Compétences C1 à C5)

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

ACTUALISATION DE LA FORMATION

- Situations inhérentes aux risques spécifiques de l'entreprise
- Modifications du programme

FORMA²L est habilité SST par
l'Assurance Maladie Risques Professionnels
et l'INRS sous le n° 1047034/2017/SST-01/O/12